

# Morsures de serpent

## 1. Définition

Les morsures de serpent sont **rare en France**. Les morsures de serpent dangereux sont, elles, tout à fait exceptionnelles.

En général, il s'agit d'une **couleuvre** ou d'une **vipère**.

Seule la vipère peut injecter du venin et le fait seulement dans 50% des cas. La plaie laissée par la morsure laisse apparaître deux points distants de quelques millimètres.

Il est difficile de reconnaître le serpent responsable de la morsure, c'est pourquoi il est nécessaire de prévenir les secours en cas de morsure.

## 2. Prévention :

- Jeter un coup d'œil avant de mettre un vêtement ou de rentrer dans un duvet
- Porter des chaussures fermées, des pantalons longs ou des bottes
- Faire du bruit, dégager les broussailles devant soi avec un bâton
- Ne pas mettre la main n'importe où sans protection (tas de pierre, de feuilles,...)
- En cas de rencontre avec un serpent passer son chemin en évitant de l'effrayer ou le faire fuir.

## 3. Que faire ?

**Quel que soit le serpent et les symptômes : Appeler le SAMU (15)**, vous parlerez avec un médecin qui décidera de la conduite à tenir.

### **En attendant les secours :**

- Toujours **laisser quelqu'un avec le blessé**.
- **Allonger** la personne, la rassurer et l'**immobiliser**, lui éviter tout effort afin que son rythme cardiaque soit le plus lent possible,
- Si la morsure est au membre supérieur mettre le **bras en écharpe**
- **Enlever bagues, bracelets, chaussures** avant l'apparition d'un gonflement.
- **Nettoyer** abondamment à l'eau et au savon puis **désinfecter** la plaie
- Appliquer de la **glace** autour de la plaie

**Dans tous les cas : ne pas sucer, ni bruler la plaie, ne pas inciser, ne pas poser de garrot** : tous ces gestes sont inutiles et dangereux. **L'Aspivenin® n'est pas utile** car il donne une fausse sécurité : son efficacité n'est pas prouvée, et en France l'intérêt est limité.

**Signaler l'événement sur la fiche sanitaire de liaison** rendue aux parents à la fin du camp (le médecin consulté peut même y inscrire ses recommandations).

Source :

*Morsures et piqûres par animaux venimeux en France métropolitaine, Société Française Médecine d'Urgence*